

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU 13/12/2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.FRIED Jean.
Etaient présents : tous les membres sauf Mrs BERAL, LECONTE et ROYEN. Et Mme FERCIOT.

1°) Pour répondre aux besoins des collectivités, en matière de fourniture d'électricité, le SYDED nous avait proposé un achat groupé en électricité.

Le sujet avait été ajourné lors de la réunion du 6/11/2018. Aucun élément nouveau n'a pu convaincre l'ensemble des élus qui à l'unanimité n'adhère pas à ce dispositif.

2°) Une nouvelle association a été créée sur le village : « ALTERRENATIVES 25 ».

Le lancement de plusieurs salons génère des frais qu'une jeune association peut difficilement assumer seule : Mme GREFFIER, sa présidente sollicite donc une aide financière.

A l'unanimité, le conseil accepte le principe dans le versement d'une subvention dont le montant sera déterminé au même titre que les associations communales, lors du budget 2019.

3°) Pour faire face au recensement de la population, le conseil municipal décide la création de deux emplois d'agents recenseurs et un coordonnateur communal, non titulaires et à temps non complet, pour la période du 17 janvier au 16 février 2019.

Ainsi, sont recrutés en qualité d'agents recenseurs :

- Mme GREFFIER Valérie,
- Mme MANZINALI Sylvie, si défection du premier agent.

Est recrutée comme coordonnateur communal :

- Mme MANZINALI Sylvie

Divers :

- le père Noël rendra une visite aux enfants le 20/12/2018,
- les élus ont pris connaissance d'un courrier portant sur l'utilisation de matériaux basse consommation pour notre projet d'école.

M. LE MAIRE.

